

PPRI INFOS n°12 – Mars (2) 2015

**Une nouvelle avancée en matière de lutte contre les inondations
10.000 m³ retenus à Saintes**

Dès 2013, nous sommes entrés en négociation avec l'Intercommunale du Brabant Wallon (I.B.W.) pour remettre en service le Bassin d'Orage (B.O.) du zoning de Saintes qui était inopérant depuis une dizaine d'années. Ce 17 mars 2015, la reprise technique de l'ouvrage a été effectuée par la Commune de Tubize.

D'une capacité de 10.000 m³, le B.O. est situé sur le cours du « Petit Laubecq », une rivière qui prend sa source dans le zoning de Saintes et se jette dans le Laubecq. Celui-ci étant un affluent de la Senne, on comprend l'importance pour Tubize de la remise en état de ce B.O..

Idéalement implanté à la sortie basse de la zone d'activités, le B.O. recueille toutes les eaux pluviales du zoning et a comme mission de temporiser leur arrivée dans le Laubecq.

La collaboration entre les deux partenaires que sont la Commune et l'Intercommunale porte ses fruits en permanence dans la lutte que nous menons contre les inondations : B.O. de l'avenue de Mirande, maître d'ouvrage délégué pour les deux Z.I.T. du Coeurcq et du Laubecq, endoscopies des réseaux d'égouttage, ...

Nous comptons poursuivre et développer ce travail commun comme nous le menons avec les autres partenaires que sont le S.P.W., la Province ou le Contrat de Rivière Senne.



B.O. inopérant avant les travaux



Travaux de grande ampleur pris en charge par l'I.B.W.



Bassin d'orage opérationnel (10.000 m³)

Le Collège communal de Tubize

Contact :

Secrétariat de Bruno Soudan, Echevin de la Lutte contre les Inondations

Valérie Delbaue – 02/391 39 06 – valerie.delbaue@tubize.be